

lauben], vorstellig werden und ihn auffordern, "de Suplier de Sa part Vostre Excellence de luy Vouloir moyonner un autre passeport ne s'estant Servy de l'autre, en passant par l'italie, Mais desirant de repasser par la france, il croit en avoir besoing d'une autre pour n'en courir quelque malheur Je m'asseure vrayement de Sa discretion qu'il ne Se rendra point ingrat ains Se trouvera fort oblige, de moderer le Style des instructions qu'on luy pourroit donner a l'esgard des affaires de France [hier wird auf Crivellis Eigenschaft als Secrétaire-Interprète an der mail./span. Ambassade Bezug genommen], & d'user d'un procedé moings odieux, que peustestre un autre ne fairoit en Son absence. J'attendray S'il Vous plaist Sur ceste priere, Vos advis.

Si l'aproche du Roy [Ludwig XIV.] Vers Paris accompagné du Cardinal [Jules Mazarin] peult flaischir les rigeurs, changer les humours, gagner les cours du Parlement [de Paris], ce sera Un miracle de Dieu [Fronde]."

---

Konzept, in franz. Sprache  
AH 37, 184

## 119

1652 Juni 9., Zug

A

SCHREIBEN [VON BEAT II. ZURLAUBEN AN DEN FRANZ. AMBASSADOREN  
JEAN DE LA BARDE]

---

Während sich das Datum der Jahrrechnung in Baden mehr und mehr nähere, scheine sich den neuesten Nachrichten zufolge "l'accommodement des troubles de la france [Fronde]" immer weiter hinauszuschieben. "J'attends [donc] quelque advis de Vostre Excellence des ordres qu'elle peust avoir de la Cour dans ces praesentes occurrences: Jl est vray que La patience fomenté par la compassion confoederale, est Soulagée par l'esperance qu'on donne mais n'estant accompagné de quelques plus Solides (autres)<sup>1</sup> asseurances, on peust doubter que la mesfiance ne fasse renaistre l'impatience Mere des resolutions desadvantageuses.

dans les praesentes coniunctures Jl n'y a chose de plus grand Estonnement, que l'entree et reception du Lorrain [Charles IV, Duc de Lorraine,] dans Paris: Jl est dangereux de prendre medecine de L'ennemy et on aura Subiect de pourvoir que [l']occasion ne luy rende ce que la raison luy a costé [ge-

*meint das Herzogtum Lothringen] et [à] plusieurs rescherches refusé.  
J'attends quelqu'advis &.*

*Le bon dieu nous Veuillez donner la paix generale & la concorde des Princes  
Chrestiens, pour faire La guerre aux Turcs, Soubs estandarts de Jesus Christ.  
Nota J'ay Songé que fairiez bien mieux de faire payer les 500 livres a M  
dervieux Sur & tant moigs [!] de 1000 livres car a la St Martin on pourra  
mieux ... tenter le Prestu Soit en lettres ou argent Je praevois fortement  
que ne toucheres plus rien en france devant la fin de cete anne."*

*"Schrib suber Ab [Anweisung wohl an seinen Sohn Beat Jakob I. Zurlauben]"*

*1) Darüber geschrieben*

---

Konzept, in franz. Sprache. Dorsualnotiz von Beat II. Zurlauben.  
AH 37, 185

## 120

1652 Juni 15., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN  
[BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

---

*"On me mande du 4<sup>e</sup> de ce mois que l'armée du Roy [Ludwigs XIV.] estoit devant  
Estempes [Fronde] et que dans deux jours on esperoit qu'elle y auroit forcé  
celles des Princes [Louis II de Bourbon, Prince de Condé, und Armand de Bour-  
bon, Prince de Conti]. Il S'est fait des Combats aux approches, mais les  
troupes de Sa Majesté estoient logées dans le fossé de cette Ville la."*

*Herzog Charles IV. von Lothringen sei in Paris eingetroffen, wo  
er inzwischen mit den Prinzen in Unterhandlungen stehe. Dieser  
Umstand habe jedermann glauben gemacht, "qu'il est de leur party et  
de fait Son Armée que l'on dit estre de 6000 hommes doit passer la seine a  
une lieue au dessus de Paris Sur un Pont de Batteaux pour aller vers Estempes,  
mais on croit qu'elle y arrivera trop tard.*

*Quelques-uns croyent qu'il n'est pas contre le Roy, et les plus Subtilisants  
pensent qu'il n'est pour l'un ny pour l'autre party. mais qu'il est entré  
en france du consentement des Espagnols pour favoriser tousjours le plus fai-  
ble party et y entretenir la guerre Soubz pretexte d'y vouloir faire un accom-  
modement en Se monstrant Neutre."*

---

Original, in franz. Sprache, mit Siegel  
AH 37, 186-187 - Blatt 187<sup>r</sup> leer